

LOGEMENT DE LA 270ÈME PROMOTION

DES PROMESSES EN CARTON !

- ➔ Promo de 1500 élèves avec une scolarité écourtée ;
- ➔ Marché locatif tendu et des tarifs qui explosent pendant les JO ;
- ➔ Délai entre choix des postes et affectations resserré...
- ➔ Après la promesse d'un logement, a suivi la condition d'une participation symbolique
- ➔ Qui à 5 jours du choix des postes sera finalement de 125€/semaine !
- ➔ 500€/ mois, symbolique quand on est... HAUT FONCTIONNAIRE !

QUEL MANQUE DE CONSIDÉRATION !

- ➔ Évidemment, pas de carte repas, pour découvrir les joies de cuisiner dans une chambre d'hôtel.
- ➔ L'administration sait déroger aux textes pour justifier l'opérationnalité exceptionnelle, mais pas pour les conditions de logement de ses agents.

UN1TÉ dénonce cette iniquité de traitement et saisit le DGPN afin qu'une compensation soit trouvée.



Bagnolet, le 18 Juin 2024

Monsieur Frédéric VEAUX
Directeur Général de la Police Nationale
Ministère de l'intérieur
Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08

Monsieur le Directeur Général,

Les différents dispositifs concernant l'organisation des JOP se précisent tous les jours et viennent éclairer les effectifs du sort qui leur sera réservé sur cette période.

Les élèves gardiens de la Paix des différentes promotions en cours y apporteront une contribution majeure.

La 270ème promotion, elle, aura vu la durée de sa scolarité réduite afin que les 1500 gardiens de la paix qui la composent puissent venir renforcer ce dispositif.

Cette promotion sera donc exposée à de nombreuses contraintes telles que la difficulté de se loger avec un marché locatif tendu et des tarifs élevés au regard de l'opportunité pour les propriétaires de générer du bénéfice pendant les JOP.

Une contrainte également liée à la proximité du choix des postes avec la date d'affectation prévue le 8 Juillet prochain compliquant de fait l'opportunité de trouver un logement.

Face à toutes ces contraintes, l'administration semblait avoir agi en amont et avait recensé les effectifs désireux de bénéficier d'un hébergement sur cette période, sans notion de loyer à verser.

Voici quelques semaines, la DRHFS conditionnait le bénéfice de ce logement à une participation symbolique afin de respecter un cadre réglementaire.

Vendredi dernier donc, abruptement, la participation symbolique était communiquée et c'est un montant de 125€ par semaine, 500€ par mois qui est finalement demandé.

Ces jeunes recrues affectées en Île de France le 8 Juillet prochain seront donc éligibles à la prime JOP mais celle-ci, plutôt que de venir compenser les contraintes liées au bon déroulement des JO, ne servira qu'à régler leur hébergement d'une part ainsi que leur budget nourriture puisque logés majoritairement en structure hôtelière, ils ne pourront pas confectionner leurs repas et devront donc se tourner vers l'extérieur pour se nourrir..

Vous comprendrez aisément monsieur le Directeur Général, que mon organisation ne peut laisser ces fonctionnaires ne pas être traités comme la majeure partie des autres participants le seront.

C'est pourquoi j'en appelle à votre arbitrage afin qu'une solution réellement compatible avec le terme de participation symbolique soit trouvée ou qu'une réelle compensation leur soit dédiée.

Persuadé que vous comprendrez le bien fondé de ma démarche, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes cordiales salutations.

Le Secrétaire Général

Grégory JORON



UN1TÉ

Espace Galliéni-163avenue Galliéni-93170BAGNOLET

E-mail: secretariat@un1te.fr